



Les faits à propos de Colgate Total :

En savoir plus sur un produit sûr et efficace

Le dentifrice Colgate Total est sûr pour les consommateurs, conforme à la réglementation et contribue fortement au maintien de la santé bucco-dentaire.

Le dentifrice Colgate Total contient du triclosan grâce auquel notre formule unique cliniquement prouvée aide à réduire la plaque dentaire et les problèmes de gencives. Non traités les problèmes de gencives peuvent évoluer vers des problèmes bucco-dentaires plus sévères. Un dentifrice au fluor classique n'offre pas la même protection.

Le groupe de Travail Santé Buccale indépendant Cochrane au Royaume-Uni (UK Cochrane Oral Health Group, www.cochrane.org) a mené une évaluation indépendante détaillée des bénéfices pour la santé dentaire du système antibactérien actif présent dans Colgate Total (triclosan/copolymère). Cette évaluation Cochrane a couvert 30 études de la période 1990 à 2012 comprenant 14.835 participants. L'évaluation Cochrane a notamment validé qu'après six mois ou plus d'usage, un dentifrice au fluor contenant du triclosan procurait 22 % de réduction supplémentaire de la plaque et des problèmes de gencives, 41% de réduction supplémentaire de l'indice de sévérité de plaque et 48 % de réduction supplémentaires des saignements gingivaux occasionnels en comparaison avec un dentifrice au fluor classique.

En Belgique, Colgate Total est règlementé comme produit cosmétique par le Règlement Cosmétique (CE) N° 1223/2009 de l'Union européenne (« Le Règlement »). Ce Règlement approuve spécifiquement l'usage du triclosan dans les dentifrices jusqu'à la concentration de 0.3% comme dans Colgate Total. Selon ce Règlement, tous les produits doivent se soumettre à des évaluations approfondies de leur sécurité avant d'être commercialisés pour garantir la sécurité des consommateurs. Colgate Total remplit toutes ces exigences et surveille toute nouvelle donnée de sécurité concernant tous nos ingrédients, incluant le triclosan.

Des comités scientifiques indépendants de la Commission Européenne ont évalué le triclosan à plusieurs reprises et conclu qu'il était un ingrédient sûr dans le dentifrice. Le Comité Scientifique des Produits Cosmétiques et des Produits Non Alimentaires destinés aux Consommateurs (CSPCPNA) en 2002, le Comité Scientifique des Produits de Consommation (CSPC) en 2002 et 2006, et le Comité Scientifique sur la Sécurité du Consommateur (CSSC) en 2011 ont conclu que l'usage du triclosan à une concentration de 0,3 % est considéré sûr. En conséquence, ce Règlement modifié en avril 2014 a confirmé l'usage du triclosan dans les dentifrices cosmétiques jusqu'à 0,3 %. En complément, les deux autorités médicales européennes qui ont évalué le dentifrice Colgate Total avec du triclosan l'ont toutes deux approuvé comme un dentifrice thérapeutique sûr et efficace.

Les déclarations selon lesquelles le triclosan est un perturbateur endocrinien avéré pour l'homme sont fausses. La définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d'un perturbateur endocrinien établit clairement que tout effet endocrinien existant doit être nocif pour la santé. L'effet endocrinien potentiel du triclosan dans le dentifrice a été évalué dans deux études cliniques sur l'homme et aucune ne montre d'effet indésirable. Aucune étude n'a documenté d'effets indésirables sur la santé endocrinienne suite à l'utilisation du triclosan dans des produits de consommation courante.

Le dentifrice Colgate Total a plus d'études cliniques publiées dans des journaux à comité de lecture que n'importe quel autre dentifrice dans le monde. L'innocuité et l'efficacité du dentifrice Colgate Total est supporté par plus de 90 études scientifiques réalisées auprès de 20.000 personnes ainsi que par un large spectre d'évaluations de sécurité.

Bruxelles, le 10 mars 2015